

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

À la MRC des Laurentides, on récupère le plastique agricole suite à des demandes d'agriculteurs
PROJET PILOTE D'APPORT VOLONTAIRE

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 22 février 2017 - Un service de récupération des plastiques agricoles est offert aux entreprises agricoles de la municipalité de Brébeuf dès maintenant. Bonne nouvelle! Le besoin nous a été exprimé par les agriculteurs depuis longtemps et le service est enfin offert! Les agriculteurs approuvés devront rapporter leurs plastiques au point de dépôt sis au 35, route 323 à Brébeuf (bâtiment agricole de monsieur Guy Gauthier).

Procédure simple pour devenir un agriculteur approuvé

Les agriculteurs intéressés par ce nouveau projet, à grandes retombées écologiques, devront d'abord contacter la municipalité de Brébeuf au 819-425-9833 pour s'inscrire avant de se présenter au centre de dépôt. L'inscription se fait qu'une seule fois, les agriculteurs approuvés pourront ensuite se présenter au centre de dépôt autant de fois qu'ils le voudront.

Un projet en harmonie avec le bien-être de l'environnement

Depuis plusieurs années, la MRC des Laurentides et ses municipalités recherchent activement une solution pour la mise en valeur des plastiques agricoles. Ce projet pilote servira à évaluer quel sera le meilleur service à mettre en place afin d'apporter une solution durable permettant le recyclage des plastiques agricoles afin d'éviter qu'ils soient enfouis ou brûlés. Ce projet est réalisé grâce à la collaboration de l'organisme Synergie Économique Laurentides et Groupe Gagnon, spécialiste en récupération

« *Faisons donc en sorte que ce projet d'une durée de 4 mois ait une pérennité et utilisons les services offerts gratuitement au maximum. Plus le service sera utilisé et plus nous aurons des chances que ça se poursuive!* » mentionne monsieur Ronald Provost, maire de la municipalité de Brébeuf.

Fonctionnement

- Apport volontaire des agriculteurs approuvés au point de dépôt;
- Un conteneur de 40V, situé au 35 route 323 à Brébeuf sera mis à la disposition des agriculteurs approuvés (bâtiment agricole de M. Guy Gauthier);
- Les plastiques agricoles noirs, verts et blancs (spécifiquement les sacs de moulée, les films d'enrubannage, les bâches silos et fosses, les Ag bag, les sacs de tourbe blancs et noirs) sont acceptés;
- Le plastique doit être raisonnablement propre (exempt de paille, terre et de toutes autres saletés). Il est recommandé de couper à la base du ballot et de récupérer le dessus seulement. Ce qui touche au sol doit être mis dans le bac à déchets;
- Les cordes et filets sont refusés;
- Aucune limite pour les entreprises agricoles approuvées.

Bien entendu, ce plan est directement en lien avec le nouveau plan de gestion des matières résiduelles qui vient d'être adopté.

- 30 -

Source et information :

Josiane Alarie
Logistique et communication
MRC des Laurentides
(819) 425-5555 / 326-0666 poste 1048
jalarie@mrclaurentides.qc.ca

Nathalie Rochon
Spécialiste en gestion des mat. résiduelles
MRC des Laurentides
Poste 1045
nrochon@mrclaurentides.qc.ca

Pascal Caron
Direction générale
Municipalité de Brébeuf
(819) 425-9833 poste 5303
urbanisme@brebeuf.ca

MRClaurentides.qc.ca